

L'Association Nautique de la Chapelle Sur Erdre

CHARTRE DE L'ADHÉRENT



En adhérant à l'ANCRE, j'ai conscience de ne pas stationner mon bateau dans un port et je m'engage à **participer aux activités** de l'association à laquelle j'apporterai **un soutien actif** dans la mesure de mes aptitudes en m'inscrivant entre autres :

- aux **manifestations** organisées par l'ANCRE (voir le programme):
 - ***régates** comme compétiteur ou aide à l'organisation
 - ***entraînements** comme participant ou animateur
 - ***sorties-loisir** à la découverte des cotes rivières et canaux
 - ***handi-voile** comme accompagnateur
- aux **permanences et journées d'entretien** de la base et des équipements communs de l'Association.

Je reconnais avoir pris connaissance des Statuts et du Règlement Intérieur de l'ANCRE (voir tableau d'affichage) et je m'engage à les **respecter**.

Si je ne respecte pas ces engagements, mon adhésion à l'Association ne sera pas renouvelée et je retirerai aussitôt mon bateau du périmètre concédé à l'ANCRE.

Je reconnais également avoir été informé des garanties d'assurance liées à la licence FFVoile et des possibilités de souscription de garanties complémentaires (majoration des Capitaux Invalidité et Décès)

Fait à le

(Signature de l'adhérent précédée de la mention "lu et approuvé".)



Adhésion 2017 ANCRE

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

Favoriser la pratique de la VOILE sous toutes ses formes du LOISIR à la COMPÉTITION pour un large public qu'il soit ou non propriétaire de dériveurs ou petits habitables, valide ou handicapé.

Votre ADHÉSION vous engage à participer à la vie de l'ANCRE.

En contrepartie elle permet, sous certaines conditions, l'accès :

- aux installations (club-house, mouillages, pontons...),
- aux parkings pour stationner votre bateau sur remorque ou à l'aide d'engins de levage propres ou extérieurs,
- aux nombreuses activités programmées, avec votre bateau ou ceux du club.

La fiche d'adhésion accompagnée du règlement par chèque doit être envoyée par retour à l'adresse ci-dessous. Exigible dès le 1er janvier, le renouvellement au plus tôt de votre inscription, facilite la gestion du club et vous permet de participer aux décisions de l'Assemblée Générale.

Association Nautique de la Chapelle Sur Erdre

Base de la Grimaudière

B.P. 4323

44243 La Chapelle Sur Erdre CEDEX

Tél : 02 40 29 71 62

e-mail : aso.ancre@neuf.fr - Internet : <http://www.ancrecn>

Important : Les adhérents qui n'auront pas renouvelé leur adhésion avant le 1^{er} mars 2017 seront considérés comme démissionnaires. Ils perdront leurs emplacements (remorque, annexe, mouillage). S'ils veulent néanmoins adhérer à nouveau, ils devront représenter leur candidature au Bureau.

SI VOUS NE RENOUVELEZ PAS VOTRE ADHESION EN 2017, NOUS VOUS PRIONS DE NOUS LE PRECISER PAR ECRIT SUR CE FORMULAIRE. OU PAR MAIL

Inscription(s) 2017

N° de licence	Nom	Prénom	Date de naissance	Renouv oui-non

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Cocher ici si votre
adresse a changé en 2016.

Portable :

email :

Profession ou domaines de compétences :

Le Club s'engage à ne pas communiquer ces informations.

BATEAU(X)

Modèle	Nom	N° Corps Mort	N° parking (1)	N° Voile	N° (1)	Cie Assurance

ANNEXE

Type	Nom (2)	N° (1)	Type	N° immatricul	N° (1)

Pour identification: (1) Ce N° sera attribué par le club (2) À inscrire visiblement sur l'annexe

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE AVEC SOIN

Tarifs 2017

Code	Cotisation annuelle membre actif	Jeune <i>Né depuis 01/01/99</i>	Adulte	Nb	Total (€)
Propriétaire (Coût par bateau / licence incluse)					
1	Habitable		185 € *		
2	Dériveur (mono, multi & voile/aviron)	73 € *	145 € *		
Équipier (licence incluse)					
3	Équipier	53 € *	120 € *		
4	Équipier de famille propriétaire ***	43 € *	85 € *		
5	Équipier handi-voile	25 €	25 €		
Droit d'entrée (1ère année d'adhésion pour tous types de bateaux)					
6	Participation aux équipements communs		250 € **		

* Licence FFV 2017 obligatoire incluse: 55 €/adulte, 28 €/jeune < 18 ans versés à la FFV

** Ne concerne que la première adhésion de propriétaire d'un bateau.

*** Famille = les parents et leur(s) enfant(s)

TOTAL (€)

Pour participer aux régates, l'obtention d'un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique du sport de la voile en compétition est obligatoire. Le médecin devra aussi valider la licence FFV.

Code	Souscription annuelle membre bienfaiteur	Prix €	Nb	Total €
7	Membre bienfaiteur (justificatif pour déduction fiscale)	20 € mini		

Cadre réservé au Club

RESPONSABLE de la prise d'inscription(s)	
AVIS du Bureau ou CA si nécessaire	
Banque + N° Chèque	
Montant	
Licence(s) adultes NOM(S)	
Licence(s) jeunes NOM(S)	
Enregistrement. FFV le... par	